

LA VILLE DE BOURG-EN-BRESSE ET BOURG-EN-BRESSE AGGLOMERATION RECRUTENT

FICHE DE POSTE, réf : 2012-S7

INTITULE DU POSTE : Maître Nageur Sauveteur – Surveillant aquatique

La Ville de Bourg-en-Bresse, Direction des Services aux Habitants, service Action Sportive

Et

La Communauté d'Agglomération de Bourg-en-Bresse, Service Equipements nautiques

Missions :

- Assurer la surveillance de la baignade et la sécurité du public du plan d'eau de Bouvent et du complexe nautique Carré d'Eau.

Activités principales :

Sous l'autorité des Responsables du service de l'Action Sportive et du Parc de Loisirs de Bouvent ou sous l'autorité du Directeur et du responsable du pôle aquatique du complexe nautique Carré d'Eau :

- Assurer la sécurité et la surveillance des baigneurs conformément au POSS
- Faire respecter le règlement intérieur
- Accueillir et prévenir les dangers liés à l'eau auprès des divers usagers
- **Pour le parc de loisirs de Bouvent :** participer à la gestion du poste de secours en assurant la maintenance du matériel et en participant aux tâches administratives.

Diplômes et rémunérations :

BEESAN souhaité, BNSSA accepté sur dérogation.

- Titulaire du BEESAN :
grille indiciaire des Educateurs Territoriaux des APS 4^e échelon + majoration de 10% du salaire brut pour rémunération de congés non accordés pour nécessité de service (1 701,17 euros bruts mensuels, congés payés inclus)
- Titulaire du BNSSA :
grille indiciaire des Opérateurs Territoriaux des APS qualifié au 4^e échelon + majoration de 10% du salaire brut pour rémunération de congés non accordés pour nécessité de service (1 568,74 euros bruts mensuels, congés payés inclus)

